



**Rappel : l'Actu de l'Éduc est un outil en direction des sections qui doit servir à alimenter les lettres en ligne ou les publications papier.**

➤ **Primaire, nouveaux programmes, pour tous, tout de suite !**

Le projet de programmes pour l'école primaire a été rejeté par une très large majorité du Conseil Supérieur de l'Éducation le 22 mai. En conséquence... ils s'appliqueront dès la rentrée 2008, pour tous les niveaux ! Voilà une preuve éclatante de la volonté d'écoute et de prise en compte des aspirations des enseignants... C'est une première dans l'histoire de l'éducation nationale, aucune progressivité dans la mise en place de ces programmes, charge aux enseignants bien sûr de s'adapter et de faire comme si leurs élèves avaient acquis l'année précédente un programme qu'ils n'auront pas suivi. Quant aux communes, elles seront ravies de renouveler tous les manuels en une seule année.

Par ailleurs, le DGESCO a précisé que ces programmes ne seraient complétés par aucun document d'accompagnement car ils sont « suffisamment clairs et explicites » !

➤ **Horaires : débrouillez-vous !**

Pas plus doué en règle de trois qu'en quadrature du cercle, Xavier Darcos n'est donc pas parvenu à résoudre le problème relevé par toutes les équipes : comment faire plus avec moins de temps ? Il tente donc de s'en sortir par un tour de passe-passe et invente « l'horaire annuel décliné en fonction du projet pédagogique de l'enseignant » pour toutes les matières hors français et maths. Il fallait oser ! Quant à l'heure supplémentaire d'EPS voulue par notre président joueur, elle sera réalisée dans le cadre de l'accompagnement éducatif et le tour est joué ! Pourquoi ne pas aller plus loin et proposer que la totalité des 8 heures hebdomadaires d'accompagnement éducatif soit consacrée à boucler le programme ?

➤ **Réforme du lycée : oui, mais laquelle ?**

Impossible de s'y retrouver dans les déclarations de Xavier Darcos sur le lycée. En mars, il déclare « Il s'agit d'en finir avec 30 ans de pédagogisme qui a laissé croire qu'on pouvait apprendre en s'amusant. » En avril, il annonce une réforme du lycée dont les pédagogues les plus éclairés osent à peine rêver : « Le lycée d'aujourd'hui est une machine à donner des cours. Il faut qu'il devienne une machine à créer de l'autonomie intellectuelle. » De même, il évoque le 20 mars « une prochaine évolution du bac » puis le 3 avril, « aucune réforme du bac ». Sont également cités à quelques jours d'intervalle le maintien des séries et leur disparition dans un tronc commun avec modules optionnels. Dans cet océan de contradictions, deux certitudes toutefois : une contrainte budgétaire sans précédent et une majorité parlementaire porteuse d'une vision traditionnelle et autoritaire de l'éducation. Le SE-UNSA est porteur d'un projet d'avenir pour le lycée incompatible avec ces deux données. La discussion qui doit s'engager après le 11 juillet s'annonce difficile !



### ➤ Rénovation de la voie professionnelle : faites la différence !

**Oui, le SE-UNSA fait la différence avec l'éternel front du refus** qui n'a jamais rien obtenu: il ne rejette pas a priori la discussion quand elle peut faire avancer la cause de la voie professionnelle, de ses élèves et de ses enseignants. C'est ce qu'il a fait pendant cinq mois avec ténacité dans les réunions du groupe de travail ministériel issu du protocole de discussion. Et des avancées, il en a obtenues : prise en compte du niveau V dans la rénovation, modalités pédagogiques adaptées, mais aussi amélioration des conditions de la rentrée 2008.

**Oui, le SE-UNSA sait aussi faire la différence entre négocier et cautionner** : il ne signera pas un accord avec un ministère qui a refusé obstinément de s'engager sur les moyens nécessaires à la réussite des jeunes dans un nouveau « parcours de référence », le bac pro en 3 ans. Il ne signera pas un accord avec un ministère qui a refusé obstinément de prendre en compte la surcharge de travail des enseignants dans leur service.

Pour le SE-UNSA, la rénovation devait permettre aux enseignants de travailler mieux. Le ministre n'a proposé que travailler plus, en réservant à certains la possibilité de gagner plus !

**Alors, oui ! Faites la différence avec le SE-UNSA !**

### ➤ Nouveaux programmes de collège : consultation minimum

La consultation sur les programmes de Français, Histoire-Géographie-Education Civique, Technologie, EPS, Education artistique et Education musicale a débuté le 21 avril, pendant les vacances de printemps. De fait, elle ne peut s'organiser que pendant le mois de mai, une période particulièrement peu favorable (jours fériés, multiples réunions,...). Le ministère a fait la sourde oreille à notre demande de demi-journée banalisée et a même envoyé un courrier aux recteurs indiquant qu'aucun cours ne devait être supprimé ! Le SE-UNSA a dénoncé ces pratiques au Conseil Supérieur de l'Education.

Le SE-UNSA organise la consultation électronique directe de ses adhérents. Vos contributions nous sont précieuses : n'hésitez pas à faire entendre votre voix en adressant vos remarques et commentaires à [secteur.education@se-unsa.org](mailto:secteur.education@se-unsa.org) avant le 6 juin.

### ➤ Education artistique et culturelle : décisions sans concertation

La circulaire publiée au BO n°19 du 8 mai 2008 sans aucune concertation dessine un avenir incertain pour les pratiques artistiques, qui sont supplantées dans le temps scolaire par « l'histoire des arts », un nouvel enseignement voulu par « qui vous savez » !

- 20 heures consacrées spécifiquement à cet enseignement à l'école primaire
- Un quart du programme d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'art plastique
- Une épreuve spécifique obligatoire au DNB dès 2009

Un projet de programme d'histoire des arts au collège existerait selon Le Monde, mais il n'est pas mis en consultation ! Les collègues d'enseignement artistique apprécieront !

Les pratiques artistiques sont très largement renvoyées au hors temps scolaire, dans l'accompagnement éducatif (le bilan 2007/2008 indique que moins de 10% des activités proposées sont d'ordre culturel ou artistique !) ou dans les structures dépendant des collectivités territoriales.

Au SE-UNSA, nous sommes convaincus que c'est bien à l'école de développer les pratiques artistiques car c'est le seul lieu fréquenté par tous les élèves. Dans le temps scolaire avec des partenaires dans une véritable dynamique de projet !